

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil D'Administration  
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale  
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

Séance du 24 mars 2025.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	20
PRESENTS	15
VOTANTS	17

**DATE DE LA  
CONVOCAION**

17/03/2025

**OBJET**

**Approbation des comptes  
de gestion 2024 du receveur  
du CIAS et des budgets  
annexes.**

Acte reçu en préfecture le  
**01 avril 2025**  
Publié en ligne le  
**02 avril 2025**  
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,  
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix-sept mars, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

**Etaient présents :** Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

**Pouvoirs :** Alain BOUVIER donne pouvoir à Hugo DUPONT ; Paule GOUIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.

**Absents excusés :** Alain BOUVIER, Paule GOUIN.

**Absents :** Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Christophe PAPILLON.

Vu l'exercice du budget 2024, Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le trésorier de L'Aigle pour le budget principal et les budgets annexes du CIAS suivants : Maison de la Petite Enfance, Pôle Animation Sociale, Les Archers et EHPAD.

Après vérification, les comptes de gestion, établis et transmis par Madame BOURBAO, Trésorière de Mortagne au Perche, sont conformes aux comptes administratifs du CIAS.

Madame la Vice-Présidente informe qu'ils sont mis à la disposition des membres du Conseil d'Administration souhaitant les consulter dans les locaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Président et les écritures des comptes de gestion du Receveur.

Acte reçu en préfecture le

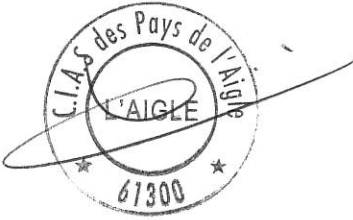
**01 avril 2025**

Publié en ligne le

**02 avril 2025**

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,  
Nathalie LENÔTRE



### Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2024 du Receveur, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs 2024 du CIAS, pour le budget principal du CIAS et les budgets annexes suivants :
  - ✓ Maison de la Petite Enfance,
  - ✓ Pôle Animation Sociale,
  - ✓ Les Archers,
  - ✓ EHPAD
- **DIT** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme.